



DEPARTEMENT  
des ALPES-MARITIMES

Communauté de  
communes du pays  
des Paillons

OBJET :

Signature des marchés  
d'acquisition de deux véhicules  
poids lourds : un 16T équipé  
d'une benne à ordures  
ménagères de 12m<sup>3</sup> et un 12T  
équipé d'une benne à ordures  
ménagères de 9m<sup>3</sup>

Décision n° 16 07 05

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

L'an deux mille seize, le mercredi vingt juillet à dix-huit heures trente, le conseil communautaire, légalement convoqué, s'est réuni à Blausasc, au siège de la communauté de communes, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Edmond Mari.

Etaient présents : Messieurs Edmond Mari, Maurice Lavagna, Francis Tujague, Pierre Donadey, Robert Nardelli, Joël Gosse, Michel Lottier, Madame Monique Giraud-Lazzari, Messieurs Michel Calmet, Noël Albin, Madame Edith Lonchamp, Monsieur Christian Dragoni, Madame Martine Brun, Monsieur Bernard Martinez, Madame Evelyne Laborde, Messieurs Gérard Branda, Jacques Saulay, Madame Michèle Maurel, Monsieur Gérard De Zordo, Madame Alexandra Russo, Messieurs Philippe Mineur, Marc Leroy, Madame Marie-Thérèse Barrios-Breton, Monsieur Jean-Claude Vallauri, Madame Christiane Blanc-Ricort, Monsieur Jean Nicolas, Madame Béatrice Ellul, Monsieur Stéphane Sainsaulieu, Madame Germaine Millo, Monsieur Jean-Marie Franco et Madame Sylvie Gantelme formant la majorité des membres en exercice.

Absents représentés : Monsieur Cyril Piazza par Madame Béatrice Ellul, Monsieur Yves Pons par Madame Evelyne Laborde, Monsieur Georges Gaede par Madame Monique Giraud-Lazzari, Madame Nadine Ezingard par Monsieur Francis Tujague.

Absents excusés : Monsieur Jean-Marc Rancurel

Madame Martine Brun a été nommée secrétaire de séance

Le président rappelle qu'afin d'optimiser l'organisation des tournées de collecte des déchets ménagers une consultation d'entreprises a été lancée, selon la procédure d'appel d'offres ouvert, pour l'acquisition de deux véhicules poids lourds, un de 12 tonnes avec une benne de 9 m<sup>3</sup> (lot 1) et un de 16 tonnes avec une benne de 12 m<sup>3</sup> (lot 2).

Au terme de cette mise en concurrence, le président propose de suivre l'avis de la commission d'appel d'offres et de retenir :

- pour le lot 1 (châssis 12T/benne 9m<sup>3</sup>) : la société FAUN Environnement, au prix de 124 549 € HT ;
  - pour le lot 2 (châssis 16T/benne 12m<sup>3</sup>) : la société FAUN Environnement, au prix de 138 197 € HT ;
- Soit un coût total d'acquisition de 262 746 € HT.

**Le conseil communautaire, ouï l'exposé du président, après en avoir délibéré,**

Vu les résultats de la consultation d'entreprises menée selon la procédure d'appel d'offres ouverts ;

Vu l'avis de la commission d'appel d'offre ;

**Autorise** le président à signer :

- avec la société Faun Environnement, le lot 1 (châssis 12T/benne 9m<sup>3</sup>) du marché de fourniture relatif à l'acquisition de deux véhicules PL, au prix de 124 549 € HT ;
- avec la société Faun Environnement, le lot 2 (châssis 16T/benne 12m<sup>3</sup>) du marché de fourniture relatif à l'acquisition de deux véhicules PL, au prix de 138 197 € HT.

Nombre de conseillers en  
exercice : 36

Nombre de présents : 31  
Nombre de votants : 35  
Pour : 35  
Contre : 0  
Abstentions : 0

Fait et délibéré, les jour, mois et an susdits, pour expédition conforme

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

006-240600593-20160720-160705-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet: 21/07/2016

Le Président  
E. Mari

LE PRESIDENT  
E. MARI

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS DES PAILLONS  
- 90 - SNOITTES